

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 7 octobre 2019, à la salle municipale de
Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Sylvie Dugas
 Cynthia Therrien-Samson
 Jean-Guy Bernard
 Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est
également présente. Le poste de conseiller numéro 4 est vacant.

CONSEILLER ABSENT : Steven Allain

196-10-2019

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à
prendre en considération l'ordre du jour proposé.

197-10-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le
conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

198-10-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent
avoir lu le procès-verbal du 3 septembre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la
conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers
présents d'adopter le procès-verbal du 3 septembre 2019.

199-10-2019

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le
conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents
que les comptes au total 118 947.92\$\$ ci-après présentés soient acceptés
pour paiement:

Alain Côté consultant inc.		759.33 \$
Aréo-Feu Ltée		330.56 \$
Arpo Groupe-conseil		19 382.59 \$
Jackie Bernard		600.00 \$
Béton Provincial		2 714.68 \$
Langis Blais, notaire		862.85 \$
BMR Groupe Cormier	5.15 \$ P	50.38 \$
Buro plus J.M. Arsenault		19.53 \$
Caplan Mécanique Sport Inc.		218.42 \$
Carquest New Richmond		153.34 \$
Centre de Rénovation St-Siméon		2 442.59 \$
Confian	235.57 \$ P	
Construction DJL inc.		4 119.52 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	708.88 \$ P	
Martin Desbiens		130.00 \$
Domaine des Chutes du Ruisseau Creux	1 617.56 \$ P	
Eurovia Québec construction inc.		1 724.63 \$

Financière Banque Nationale		21 253.60 \$
Myriam Francoeur		144.57 \$
Forest Start		202.10 \$
Christian Fugère INC.		1 310.72 \$
Gaspésie Diesel		283.06 \$
Géo Mécanique Sport		73.53 \$
Groupe Ultima Inc.	96.00 \$ P	
Hydro-Québec	2 081.74 \$ P	
JA-RI Armatures		238.23 \$
Laurent Goulet & Fils Inc		5 124.93 \$
Laboratoire BSL		969.33 \$
Maison des Jeunes Le Reflet		3 029.18 \$
Matériaux St-Charles Inc		1 269.91 \$
Mélo photo		50.00 \$
MRC de Bonaventure		7 196.98 \$
Municipalité de Caplan		420.96 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		5 286.00 \$
Nortrax Québec Inc.		2 609.02 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		108.24 \$
Pierre Bourdages Architecte		137.97 \$
Plomberie Lebrun inc.		933.60 \$
Réjean Poirier		190.06 \$
Postes Canada	133.02 \$ P	
Quincaillerie Arsenault Enr		903.75 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		344.58 \$
Réal Huot Inc.		958.12 \$
Cynthia Samson-Therrien		60.10 \$
Sel Warwick		4 427.17 \$
Services de cartes Desjardins (interac)	35.21 \$ P	
Services informatiques Gilles Bujold		165.91 \$
Soudex INC.		27.65 \$
Soudure Caplan Inc		298.21 \$
Laurent St-Onge		1 310.72 \$
Télécommunications de l'Est	543.04 \$ P	
TéluS	738.59 \$ P	740.02 \$
Transport Poirier et frères inc.		30.19 \$
Xerox Canada Ltée.	198.17 \$ P	260.21 \$
Remises gouvernementales		18 687.95 \$

200-10-2019

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 54 647.84\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Jessie Arsenault	67.08 \$
Bell mobilité	54.00 \$
Bouffard Sanitaire Inc.	91.98 \$
Carquest New Richmond	457.47 \$
Chemtrade	2 790.21 \$
Confian	523.88 \$
Dépanneur le Duo Inc.	274.50 \$
Dicom	103.66 \$
Entreprises J.M. Arsenault	237.23 \$
Entreprise Martin Audet, Maître Électricien	555.92 \$
Gaspésie Diesel	512.79 \$
Groupe Négotel inc.	93.15 \$
Huiles Desroches inc.	707.02 \$
Hydro-Québec	6 893.95 \$
Laboratoires AGAT	1 543.55 \$
Laurent St-Onge	1 207.24 \$

Leblanc Environnement Inc.		1 985.41 \$
Les Distributions Leblanc		178.42 \$
Les Pétroles C. Poirier		1 289.65 \$
Municipalité de St-Alphonse		15 555.88 \$
Navigue.com		59.73 \$
Nortrax Québec Inc.		6 388.10 \$
PCM Solutions d'affaires		22.74 \$
PG Solutions Inc.		634.66 \$
Premier Tech Aqua	126.47 \$ P	
Pièce d'auto M.G.A. & Fils		157.41 \$
Remises gouvernementales		8 441.16 \$
Service de cartes Desjardins	44.49 \$ P	
Soudure Caplan		186.63 \$
Télécommunications de l'Est		68.81 \$
WSP		1 851.10 \$

.....

201-10-2019 RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET
Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

.....

202-10-2019 LETTRE DE DÉMISSION – CONSEILLÈRE
La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil municipal que madame Rolande Duguay a remis sa démission en tant que conseillère au poste numéro 4.

.....

203-10-2019 ÉLECTION PARTIELLE
Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents de combler par une élection partielle le poste de conseiller numéro 4 et de fixer le jour du scrutin de cette élection partielle le dimanche 19 janvier 2020.

.....

204-10-2019 DÉMISSION – OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE
La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil municipal que monsieur Robert St-Onge a remis sa démission en tant qu'opérateur de machinerie lourde et journalier.

.....

205-10-2019 OFFRE D'EMPLOI POSTE OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse est à la recherche d'un ou une opérateur de machinerie lourde, veuillez consulter l'offre d'emploi qui sera publiée dans le journal Belquois du 15 octobre 2019 et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 1^{er} novembre 2019 à 16 heures.

.....

206-10-2019 ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER MUNICIPAL
Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'engagement de monsieur Claude Chevalier du 23 septembre 2019 au 1^{er} novembre 2019 comme journalier municipal et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

.....

207-10-2019

CROIX-ROUGE – ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des conseillers présents de renouveler la lettre d’entente Services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec pour une période de 3 ans débutant le 1^{er} janvier 2020, nous autorisons le versement de la contribution financière demandée annuellement et nous autorisons le maire, monsieur Gérard Porlier et la directrice générale, madame Reina Goulet à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente et le maire est nommé représentant de la municipalité pour ce dossier.

.....

208-10-2019

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 107 600\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 15 OCTOBRE 2019

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Alphonse souhaite emprunter par billets pour un montant total de 107 600 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
285-2014	107 600 \$

ATTENDU QU’il y a lieu de modifier le règlement d’emprunt en conséquence ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 octobre 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 avril et le 15 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	20 400 \$	
2021.	21 000 \$	
2022.	21 500 \$	
2023.	22 100 \$	
2024.	22 600 \$	(à payer en 2024)
2024.	0 \$	(à renouveler)

.....

209-10-2019

RÉSOLUTION ADJUDICATION – SOUMISSIONS ÉMISSION DE BILLETS

Date d’ouverture :	7 octobre 2019	Nombre de soumissions :	2
Heure d’ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d’ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d’émission :	15 octobre 2019
Montant :	107 600 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a demandé, à cet égard, par l’entremise du système électronique « Service d’adjudication et de

publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 octobre 2019, au montant de 107 600 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

20 400 \$	2,15000 %	2020
21 000 \$	2,25000 %	2021
21 500 \$	2,30000 %	2022
22 100 \$	2,40000 %	2023
22 600 \$	2,50000 %	2024

Prix : 98,24600

Coût réel : 2,98954 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE DES CHALEURS

20 400 \$	3,47000 %	2020
21 000 \$	3,47000 %	2021
21 500 \$	3,47000 %	2022
22 100 \$	3,47000 %	2023
22 600 \$	3,47000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,47000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 15 octobre 2019 au montant de 107 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 285-2014. Ces billets sont émis au prix de 98,24600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

210-10-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 314-2019

Le conseiller Yves Barriault donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 314-2019 concernant les nuisances.

Le projet de règlement est présenté par le maire, monsieur Gérard Porlier qui en fait le dépôt.

211-10-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 315-2019

La conseillère Sylvie Dugas donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 315-2019 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Le projet de règlement est présenté par le maire, monsieur Gérard Porlier qui en fait le dépôt.

.....

212-10-2019 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 316-2019

Le conseiller Jean-Guy Bernard donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 316-2019 concernant le tir à partir des chemins publics.

Le projet de règlement est présenté par le maire, monsieur Gérard Porlier qui en fait le dépôt.

.....

213-10-2019 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 317-2019

Le conseiller Yves Barriault donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 317-2019 concernant le nourrissage des animaux sauvages.

Le projet de règlement est présenté par le maire, monsieur Gérard Porlier qui en fait le dépôt.

.....

214-10-2019 TRAPPAGE DE CASTORS.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 500.00\$ à Sylvain Barriault en frais de déplacement pour le trappage de castors durant la période du 24 mai 2019 au 25 septembre 2019 conformément au permis de gestion de la faune.

.....

215-10-2019 MAISON DES JEUNES – PONT PAYANT

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la demande de la Maison des Jeunes Le Reflet d'effectuer un pont payant sur la rue Principale, le 12 ou le 19 octobre 2019, nous autorisons le tout à condition que le dossier soit conforme aux exigences de notre assureur.

.....

216-10-2019 MT COMPENSATION AXES DOUBLE VOCATION – RENOUELEMENT

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Saint-Alphonse, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom des chemins sollicités	Longueur à compenser (KM)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés/an
Principale Est	0,10	Bois brut	1000 et +
Route Marcellin	1,41	Bois brut	1000 et +
Ch. des Ruisseaux Ouest	0,96	Bois brut	1000 et +
Route Barriault	0,30	Bois brut	1000 et +

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 2,77 km.

.....

217-10-2019

ACTIVITÉS POUR HALLOWEEN

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons une aide financière de 300.00\$ pour les activités de l'Halloween qui se déroulera le 31 octobre 2019 à Saint-Alphonse organisées par notre technicien des loisirs et vie communautaire, Mathieu Tanguay dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2019.

.....

218-10-2019

PROGRAMME ACTIFS 2019-2020

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse présente un projet dans le cadre du programme Actifs 2019-2020 de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour la rénovation des bancs des joueurs de la patinoire extérieure et que monsieur Mathieu Tanguay, technicien des loisirs et vie communautaire est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

.....

219-10-2019

REGROUPEMENT GASPÉSIEN DU LOISIR MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion au Regroupement gaspésien du loisir municipal du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 au coût de 80.00\$.

.....

220-10-2019

APPUI AU PROJET DE RÉFECTION DE L'ARÉNA DE NEW RICHMOND

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse appuie les démarches de la Ville de New Richmond pour son projet de réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin et que le maire est mandaté à transmettre une lettre d'appui.

.....

221-10-2019

COMITÉ AVISEUR DE LA PISCINE BRUCE-RITCHIE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Mathieu Tanguay, technicien des loisirs et vie communautaire comme représentant de la Municipalité de Saint-Alphonse pour la rencontre des partenaires d'octobre 2019 au comité aviseur de la piscine Bruce-Ritchie.

222-10-2019

.....
TRAVAUX ROUTE DE LA RIVIÈRE

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le coût de 6 721.26\$ taxes nettes pour les travaux de remplacement d'un ponceau près du 126, route de la Rivière soit remboursé par le Fonds carrières et sablières g/l 55 13910.

223-10-2019

.....
RÉFECTION RUE PRINCIPALE EST – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement d'Arpo Groupe - Conseil du 25 septembre 2019, nous autorisons le versement du décompte progressif n°3 pour la réfection de la rue Principale Est payable à Eurovia Québec Construction Inc pour un paiement au montant de 15 053.56\$ dans le cadre du PIRRL.

224-10-2019

.....
PIRRL – ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse atteste que la fin des travaux de la réfection de la rue Principale Est dans le cadre du programme PIRRL (RIRL-2016-492B) est le 14 septembre 2019.

225-10-2019

.....
TECQ – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement d'Arpo Groupe - Conseil du 30 septembre 2019, nous autorisons le versement du décompte progressif n°1 pour les travaux prévus par la TECQ payable à Action Progex Inc pour un paiement au montant de 102 422.03\$.

226-10-2019

.....
RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

CONSIDÉRANT QU'une réforme du mode scrutin semble être sur le point d'être déposée par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ladite réforme amènerait les citoyens et citoyennes du Québec vers un modèle dit proportionnel-mixte à compensation régionale;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Mouvement Démocratie Nouvelle est le porteur de cette réforme depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QU'une réforme du mode de scrutin ne doit pas être prise à la légère puisqu'elle aura des impacts importants sur la vie démocratique du Québec et sur la représentativité des régions à l'échelle provinciale;

CONSIDÉRANT QUE la réforme du mode de scrutin ferait en sorte de créer des régions Électorales, dont la nôtre qui regrouperait les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches; les trois régions formant une seule entité régionale au sens de cette réforme;

CONSIDÉRANT QUE la réforme du mode de scrutin affaiblirait davantage la voix des Gaspésiens et des Gaspésiennes à l'échelle nationale;

CONSIDÉRANT QUE la formule de compensation régionale pourrait faire en sorte qu'un seul député sur 125 représenterait la totalité de la région administrative de la Gaspésie à l'Assemblée nationale;

CONSIDÉRANT QUE la réforme, telle que proposée, affaiblirait le rôle des élu(e)s en les menottant encore plus face à leur parti politique afin d'être sur le haut des listes décidées par les chefs de parti;

CONSIDÉRANT QUE la volonté populaire milite plus vers un système où les élus locaux et régionaux défendent d'abord les intérêts de leurs commettants avant ceux de leur parti;

CONSIDÉRANT QUE la perte de pouvoir pour les régions périphériques du Québec, en plus de la centralisation marquée des pouvoirs depuis les derniers mandats, affaiblirait davantage le poids des régions dans les sphères décisionnelles;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes conscients de la volonté populaire d'apporter des changements au système politique en place;

CONSIDÉRANT le positionnement adopté par le Conseil municipal de la Ville de Gaspé le 16 septembre 2019 à l'effet de rejeter la proposition de réforme sur la table et de proposer un modèle renforçant réellement le poids politique des régions;

CONSIDÉRANT QUE nos craintes face au nouveau mode de scrutin ne devraient pas empêcher le gouvernement de proposer des améliorations aux institutions politiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse:

MONTRE d'importantes réserves face à la réforme envisagée par le Mouvement Démocratie Nouvelle et par certains partis politiques au Québec;

DEMANDE au gouvernement du Québec de procéder à des consultations élargies de toutes les régions du Québec afin de bâtir un système réellement à l'avantage des citoyens et citoyennes du Québec et des élus québécois, incluant ceux des régions;

DEMANDE au gouvernement du Québec de procéder à l'analyse d'autres options avant de procéder à ce projet de réforme majeure;

DEMANDE au gouvernement du Québec d'analyser notamment l'implantation d'une chambre des régions pour représenter les intérêts régionaux, une réelle décentralisation des pouvoirs afin de rapprocher la population des décisions gouvernementales, des avenues pour revaloriser le rôle de député et d'amoindrir l'influence et le contrôle des partis politiques sur ces derniers;

MANDATE le maire ou le directeur général de faire parvenir copie de cette résolution et de tout document requis aux députés de la région, à la ministre responsable de la région, ainsi qu'à la ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information.

.....

227-10-2019

PRIX DE L'ESSENCE EN GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

CONSIDÉRANT le fait que le prix de l'essence en Gaspésie est continuellement beaucoup plus cher que le prix minimum estimé par la Régie de l'Énergie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE, selon les données de la Régie de l'Énergie du Québec, la Gaspésie est la 2e région au Québec (après le Nord-du-Québec) où l'essence est la plus chère par rapport au prix minimum estimé par région;

CONSIDÉRANT les données suivantes de la Régie de l'Énergie du Québec à propos de l'écart de prix entre celui affiché en moyenne à la pompe et le prix minimum estimé par la Régie :

- Semaine du 26 août 2019 : 15.8 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 19 août 2019 : 16.4 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 12 août 2019 : 18.5 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 5 août 2019 : 12.6 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 29 juillet 2019 : 13.9 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 22 juillet 2019 : 13.8 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 15 juillet 2019 : 8.3 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 8 juillet 2019 : 12.1 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 1er juillet 2019 : 11.8 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 24 juin 2019 : 13.0 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 17 juin 2019 : 14.9 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 10 juin 2019 : 14.9 ¢/l plus cher que le PME;
- Semaine du 3 juin 2019 : 9.5 ¢/l plus cher que le PME;

CONSIDÉRANT QUE, contrairement à la croyance populaire, le coût des transports ne peut, à lui seul, justifier un tel écart avec les autres régions du Québec, ce paramètre étant déjà inclus dans le prix minimum estimé par la Régie de l'Énergie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette situation est néfaste pour les citoyens de la région, pour le milieu des affaires et pour la clientèle touristique;

CONSIDÉRANT QUE le prix de l'essence dans la région est carrément inéquitable versus les autres régions du Québec et du Canada;

CONSIDÉRANT QUE des situations de cartel ont déjà été recensées dans les régions de Sherbrooke, Thetford Mines et de Victoriaville;

CONSIDÉRANT le positionnement adopté par le Conseil municipal de la Ville de Gaspé le 16 septembre 2019, sa demande d'enquête au Bureau de la Concurrence du Canada, sa demande de surveillance accrue à la Régie de l'Énergie du Québec et sa demande de support à l'Association pour la Protection des Automobilistes (APA);

CONSIDÉRANT que les élus de la région de Charlevoix viennent d'entreprendre eux aussi une démarche similaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse ne souhaite en aucun temps s'attaquer aux détaillants de la région, qui ne sont que des intermédiaires entre les compagnies pétrolières, leurs grossistes et ultimement les consommateurs;

CONSIDÉRANT QU'il est du devoir des élus municipaux de représenter la population qu'ils desservent et, en ce sens, de signaler ce genre de problématique aux autorités concernées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse:

JOIGNE sa voix à celle du Conseil municipal de la Ville de Gaspé :

- en demandant au Bureau de la Concurrence du Canada de faire enquête sur le prix de l'essence en Gaspésie, qui est continuellement beaucoup plus élevé qu'ailleurs au Québec et au Canada, autant de manière relative que de manière absolue;
- en demandant à la Régie de l'Énergie du Québec d'apporter une surveillance accrue aux prix des produits pétroliers en Gaspésie qui sont démesurément plus élevés dans cette région que dans la vaste majorité des autres régions du Québec; et
- en demandant à l'Association pour la Protection des Automobilistes (APA) d'étudier la situation des prix de l'essence en Gaspésie et, le cas échéant,

d'entreprendre toute action requise pour que la situation soit plus acceptable pour les consommateurs de la région.

.....

228-10-2019 COMITÉ DE LA FAMILLE – ACTIONS 2019

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons la chargée de projet PFM - MADA Myriam Francoeur et Cynthia Therrien-Samson du Comité de la famille à effectuer les achats nécessaires avec pièces justificatives pour souligner la journée des aînés et le lancement du plan d'action famille tout en respectant le budget disponible de 2019.

.....

229-10-2019 CLAC – REPRÉSENTANTE

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la conseillère Cynthia Therrien-Samson est mandatée comme représentante de la Municipalité de Saint-Alphonse au Conseil d'administration du Carrefour des loisirs, des arts et de la culture de Saint-Alphonse, elle remplace Rolande Duguay.

.....

230-10-2019 CLÔTURE

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 30.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....